

ACCUEIL DE LOISIRS

Le Conseil Municipal accepte les devis des travaux complémentaires pour l'accueil de loisirs et le devis pour la fourniture de mobilier (chaises et table).

SALLE SOCIOCULTURELLE

Le Conseil Municipal accepte le devis pour la fourniture de bac acier pour la couverture de la salle socioculturelle.

ACCOMPAGNEMENT A LA DÉNOMINATION ET A LA NUMÉROTATION DES VOIES

Le Conseil Municipal accepte le devis de La Poste pour l'accompagnement à la dénomination et à la numérotation des voies et sollicite une subvention DETR.

DROITS DE TERRASSES

Le Conseil Municipal décide d'exonérer les commerçants du droit de terrasse pour 2021, étant donné les circonstances sanitaires contraignantes pour l'activité économique de nos commerçants et artisans

CONVENTION DE PARTENARIAT CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE L'ALLIER – PROJET PÉDAGOGIQUE « A L'ÉCOLE DES CHAUVES-SOURIS »

Le Conseil Municipal accepte de signer la convention de partenariat avec le CEN pour le projet pédagogique "A l'école des chauves souris".

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE – DISPOSITIF PARTENARIAL CAF – DÉNONCIATION CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Suite à la mutation des modes de contractualisation, il est proposé au conseil municipal de dénoncer la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service "contrat enfance jeunesse" conclue entre la CAF de l'Allier et la commune de SAINT GERAND LE PUY et d'engager la commune de SAINT GERAND LE PUY dans la démarche de la Convention Territoriale Globale (CTG) pilotée par la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire.

COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITÉ LOCALE

Par délibération en date du 24 juin 2015, le Conseil Municipal a désigné ASSEMBLIA, anciennement dénommée Société d'Équipement de l'Auvergne, comme organisme aménageur des lotissements "LE JUNIER" et "AU BREVET" et approuvé la convention de concession. L'assemblée approuve le bilan actualisé au 31/12/2020 ainsi que le compte rendu annuel d'activité.

INTERVENTION DES ÉLUS

- La commission des travaux doit se réunir pour visiter les chantiers en cours, deux dates distinctes sont proposées. La commission des chemins doit se réunir rapidement.
- Travaux aux écoles pendant l'été :
 - d'importants travaux aux écoles et à l'accueil de loisirs ont été réalisés ou en cours,
 - école maternelle : les chasses d'eau ont été changées, une tablette a été posée dans les sanitaires + réparation d'un meuble, par mesure de sécurité les jeux dans la cour ont été enlevés,
 - école élémentaire : réfection du bitume soulevé par les racines des arbres et installation des vidéo projecteurs.
- Accueil de Loisirs : électricité, plomberie, sol, peinture, cloisons, menuiseries, mobilier pour lesquels des subventions DETR et CAF sont attendues.
- Rentrée scolaire : les effectifs des écoles ainsi que l'équipe pédagogique sont portés à la connaissance des élus.
- Pour faire droit aux demandes des parents, des barrières de sécurité sont installées aux abords des écoles pour compter la circulation lors des entrées et sorties des écoles.
- Les manifestations estivales (Festival sous les étoiles et fête patronale) se sont bien déroulées. La création d'un point toilettes en haut du parc est à l'étude.
- Journée du patrimoine : un questionnaire a été mis en ligne pour une petite chasse aux trésors, sur le site de la commune et sur IntraMuros
- Certificat d'Économie d'Énergie : Le SDE 03 propose une fiche navette à compléter et retourner avec devis avant chaque travaux pouvant bénéficier de CEE (Enveloppe Isolation ; Services et équipements ; Thermique ; Réseaux chaleur et éclairage)
- L'agrément du CCAS doit être renouvelé.
- le repas du CCAS aura lieu le dimanche 12 décembre.